



RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES



PRINCIPAUX RESULTATS

RAPPORT DE SYNTHÈSE

INTRODUCTION

Le Recensement Général des Entreprises a été réalisé en 2021-2022 dans le cadre de l'accord signé entre le Gouvernement Gabonais et la Banque Mondiale pour le développement des statistiques, avec pour souci principal d'avoir des informations à jour et fiables pour la migration du Système de Comptabilité Nationale de 1993 au Système de Comptabilité Nationale de 2008, de disposer d'un répertoire national des entreprises et d'une base de sondage pour les enquêtes économiques futures.

Il a ciblé deux types d'entité économique qui exercent à l'intérieur d'un local fixe, à savoir les entreprises et les institutions sans but lucratif. La collecte des données a été faite à l'aide de la tablette numérique à partir du questionnaire qui a été implémenté dans l'application « SURVEY SOLUTIONS » développée par la Banque mondiale. Les travaux de terrain ont duré 6 mois avec deux phases de collecte : une première phase de 4 mois qui a concerné les Communes de Libreville, Owendo et Akanda (province de l'Estuaire) ; une deuxième phase de 2 mois qui a couvert les neuf provinces du Gabon.

Les principaux résultats dont la synthèse est faite ici donnent, d'une part, une vue d'ensemble sur le nombre d'établissements dénombrés et éligibles pour le recensement ; d'autre part, ils présentent la structure des informations recueillies auprès des opérateurs économiques par niveau d'agrégation et par type d'entité (entreprise ; institution privée sans but lucratif).



1. VUE D'ENSEMBLE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- 88549 établissements ont été localisés et dénombrés dans l'ensemble du pays parmi lesquels 74686 établissements sont ouverts (84,3%), 6659 établissements sont fermés provisoirement (7,5%) et 7204 établissements sont fermés définitivement (8,1%).
- Parmi les 88549 établissements dénombrés, 81345 établissements sont actifs (91,9%) dont 79741 établissements en milieu urbain (98,0%) et 1604 établissements en milieu rural (2,0%).
- La majorité des établissements actifs dénombrés se trouve dans l'Estuaire (53262, soit 65,5%) ; l'Ogooué-Maritime (8431, soit 10,4%) ; le Haut-Ogooué (5695, soit 7,0%) et le Woleu-Ntem (5029, soit 6,2%).
- Seulement 68586 établissements des 81345 établissements actifs sont éligibles au recensement en éliminant ceux qui sont fermés définitivement et ceux dont la nature et le type d'entité ont été omis sur le terrain. Ils se répartissent en 66662 entreprises (97,2%) et 1924 institutions sans but lucratif (2,8%).
- 68586 établissements sont recensés avec succès dont 66662 entreprises et 1924 institutions sans but lucratif ; ce qui donne un taux global de couverture de 84,3%.
- Selon leur nature, les 68586 établissements éligibles comptent 64344 établissements uniques (93,8%) ; 820 sièges (1,2%) et 3422 établissements secondaires (5,0%).

2. SITUATION DES ENTREPRISES AU RECENSEMENT DE 2021-2022

- 66662 entreprises sont recensées avec succès dont 65444 entreprises en milieu urbain (98,2%) et 1218 entreprises en milieu rural (1,8%)
- Les 66662 entreprises recensées avec succès se répartissent comme suit : 43544 entreprises (65,3%) dans l'Estuaire ; 7172 entreprises (10,8%) dans l'Ogooué-Maritime ; 4774 entreprises (7,2%) dans le Haut-Ogooué ; 3941 entreprises (5,9%) dans le Woleu-Ntem ; 2179 entreprises (3,3%) dans la Ngounié ; 1716 entreprises (2,6%) dans le Moyen-Ogooué ; 1370 entreprises (2,1%) dans l'Ogooué-Lolo ; 1093 entreprises (1,6%) dans l'Ogooué-Ivindo et 873 entreprises (1,3%) dans la Nyanga. Ainsi, les quatre premières provinces comptent 59431 entreprises (89,2%).
- 93,3% des entreprises (62177) sont concentrées dans les 15 départements suivants, à savoir : Libreville (32350 entreprises, soit 48,5%), Komo-Mondah (7081 entreprises, soit 10,6%) et Owendo (3895 entreprises, soit 5,8%) dans la province de l'Estuaire ; Mpassa (2209 entreprises, soit 3,3%) et Lébombi-Léyou (2035 entreprises, soit 3,1%) dans le Haut-Ogooué ; Ogooué et Lacs (1299 entreprises, soit 1,9%) dans le Moyen-Ogooué ; Douya-Onoye (1255 entreprises, soit 1,8%) dans la Ngounié ; Mougoutsi (668 entreprises, soit 1,0%) dans la Nyanga ; Ivindo (751 entreprises, soit 1,1%) dans l'Ogooué-Ivindo ; Lolo-Bouenguidi (679 entreprises, soit 1,0%) et Mulundu (619 entreprises, soit 0,1%) dans l'Ogooué-Lolo ; Bendjé (6750 entreprises, soit 10,1%) dans l'Ogooué-Maritime ; Woleu (2079 entreprises, soit 3,1%), Ntem (1052 entre-

prises, soit 1,6%) et Okano (625 entreprises, soit 0,1%) dans le Woleu-Ntem.

- 65444 entreprises sont recensées en milieu urbain selon la répartition suivante : l'Estuaire (43538 entreprises, soit 65,5%) ; l'Ogooué-Maritime (7027 entreprises, soit 10,7%) ; le Haut-Ogooué (4571 entreprises, soit 7,0%) ; le Woleu-Ntem (3715 entreprises, soit 5,7%) ; la Ngounié (2055 entreprises, soit 3,1%) ; le Moyen-Ogooué (1535 entreprises, soit 2,3%) ; l'Ogooué-Lolo (1117 entreprises, soit 1,7%) ; l'Ogooué-Ivindo (1017 entreprises, soit 1,6%) ; la Nyanga (869 entreprises, soit 1,3%).
- Les 65444 entreprises recensées en milieu urbain sont constituées de : 62481 établissements uniques (95,5%) ; 648 établissements sièges (1,0%) ; 2315 établissements secondaires (3,5%).
- Les villes de la province de l'Estuaire comptent 43538 entreprises (66,5%) et les autres villes (21906 entreprises, soit 33,5%).
- Comme principales villes en termes du nombre d'entreprises recensées, en dehors des villes de l'Estuaire, les autres villes classées par ordre sont : Port-Gentil (6606 entreprises, soit 10,1%) dans l'Ogooué-maritime ; Franceville (2077 entreprises, soit 3,2%) et Moanda (1883 entreprises, soit 2,9%) dans la province du Haut-Ogooué ; Oyem (2054 entreprises, soit 3,1%) et Bitam (1005 entreprises, soit 1,5%) dans la province du Woleu-Ntem) ; Mouila (1252 entreprises, soit 1,9%) dans la province de la Ngounié ; Lambaréné (1215 entreprises, soit 1,8%) dans le Moyen-Ogooué ; Makokou (688 entreprises, soit 1,1%) dans la province de l'Ogooué-Ivindo ; Tchibanga (666 entreprises, soit 1,0%) dans la Nyanga ; Koula-Moutou (641

entreprises, soit 1,0%) dans la province l'Ogooué-Lolo.

- Selon leur nature, les 66662 entreprises recensées sont à 95,4% des établissements uniques (63579 entreprises), à 1,0% des sièges (659 entreprises) et à 3,6% des établissements secondaires (2424 entreprises).
- En matière de création d'entreprise, de 1913 à 2022, hormis les abstentions de déclaration, parmi les 66662 entreprises recensées, 64122 ont déclaré leur année de création dont 834 entreprises (1,3%) ont été créées sur la période 1913-1999 ; 3871 entreprises (6,0%) créées sur la période 2000-2009 ; 24601 entreprises (38,4%) créées sur la période 2010-2019 ; 34816 entreprises (54,3%) créées sur la période 2020-2022. Les créations d'entreprise sont plus importantes dans la période 2010-2019, se justifiant par le fait que le Gouvernement gabonais ait libéré les restrictions de politique publique au niveau des conditions de création d'entreprise et a impulsé les populations en âge d'activité d'être entrepreneur.
- Les créations d'entreprise se font plus par l'apport des capitaux propres ou création pure (60875 entreprises, soit 94,2%) ; 2714 entreprises sont nées de l'achat d'un fonds de commerce (4,2%) ; 546 entreprises sont acquises (0,9%) soit par les apports des parents ou par héritage ; 144 entreprises le sont par fusion-réunion (0,2%) et 34 entreprises sont nées d'une fusion-absorption (0,1%). Par contre, les 163 autres entreprises sont nées par tout autre mode de création.
- Quant au statut juridique qui régit la création de ces entreprises, seulement

17668 entreprises (30,7%) l'ont déclaré alors que 39891 entreprises (61,7%) ne l'ont pas fait et 7042 entreprises n'ont pas déclaré leur forme juridique. Pour celles ayant déclaré leur forme juridique, nombreuses sont les entreprises individuelles (15928 entreprises, soit 24,7%) contrairement aux Sociétés à Responsabilité Limitée (938, soit 1,5%), aux sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (411, soit 0,6%) et aux Sociétés Anonymes (246, soit 0,4%).

- Par secteur d'activité, les 66662 entreprises recensées avec succès se répartissent en : 41901 entreprises dans le secteur informel (62,9%) et 24761 sont dans le secteur formel (37,1%) tout milieu confondu.
- Le secteur informel progresse plus rapidement dans le Woleu-Ntem (75,9%), l'Ogooué-Lolo (72,7%), la Ngounié (66,8%), dont le niveau se situe au-dessus de la moyenne nationale (62,9%). Par contre, il reste presque au niveau de la moyenne nationale dans le Haut-Ogooué (62,7%), l'Estuaire (61,7%), l'Ogooué Ivindo (61,7%), la Nyanga (61,5%), l'Ogooué-maritime (61,4%) et le Moyen-Ogooué (56,0%). Le niveau du secteur informel dans les villes (62,6%) reste presque identique à celui atteint au niveau national (62,9%). Il évolue moins vite dans les villes du Moyen-Ogooué (53,9%) alors qu'il atteint 56,0% au niveau provincial contrairement aux autres provinces où sa progression est rapide.
- La structure de l'activité économique par province et par département fait ressortir que le secteur informel croît fortement dans les villes du Gabon et surtout dans les grands centres de commercialisation localisés dans les

neuf provinces, notamment les neufs chefs-lieux et certaines villes frontalières ainsi qu'il suit : le Woleu-Ntem (75,7%) ; l'Ogooué-Lolo (71,2%) ; la Ngounié (66,1%) ; le Haut-Ogooué (62,0%) ; la Nyanga (61,8%) ; l'Estuaire (61,7%) ; l'Ogooué-Maritime (61,2%) ; l'Ogooué-Ivindo (60,9%) ; et le Moyen-Ogooué (53,9%).

- Les départements abritant les villes chefs-lieux de province et ceux abritant les villes de fortes migrations économiques et des villes proches des frontières sont celles où il est observé une forte prolifération des activités informelles. C'est le cas des départements de Sébé-Brikolo (66,8%) dans le Haut-Ogooué ; de l'Abanga-Bigne (65,2%) dans le Moyen-Ogooué ; de Louétsi-Wano (58,1%) et de Tsamba-Magotssi (71,1%) dans la Ngounié ; de Lope (70,5%) dans l'Ogooué-Ivindo ; de Mulundu (69,6%) dans l'Ogooué-Lolo ; de Ndougou (84,4%) dans l'Ogooué-Maritime ; du Ntem (80,0%), du Haut-Ntem (88,3%) et de l'Okano (70,1%) dans le Woleu-Ntem.
- Le Numéro d'Identification Fiscal est le matricule de toute entreprise formellement enregistrée pour le suivi de la fiscalité et pour l'élaboration des comptes nationaux du Gabon. Toutefois, le NIF a été accordé également aux entreprises du secteur informel pour les amener à se mettre à jour. Ainsi, 16296 entreprises (45,0%) ont le NIF. Par secteur d'activités pris isolément, 15409 entreprises (90,0%) ont le NIF parmi les 17117 répondants du secteur formel contre 887 entreprises (4,6%) parmi les 19084 répondants du secteur informel. Cependant, pour une bonne politique de recouvrement fiscal, il est important d'harmoniser les procédures de déclaration des entre-

prises du secteur informel au niveau national.

- Le RCCM est le principal mode d'enregistrement qui permet à une entreprise d'avoir un statut juridique au moment de sa création. Cependant, il est constaté que beaucoup d'entreprises recensées comme étant formelles avec un statut juridique n'ont pas déclaré leur numéro de RCCM. Ainsi, des 36201 entreprises identifiées, seulement 17010 sont immatriculées au RCCM (47,0%) alors que 18951 entreprises (52,3%) ne le sont pas.
- Dans l'ensemble, parmi les 36201 entreprises recensées avec succès qui ont déclaré être enregistrées auprès des entités de création d'entreprise, il y a 16013 qui le sont à la fois au RCCM et ont le NIF (44,2%).
- La répartition provinciale de ces 16013 entreprises recensées avec succès ayant le RCCM et le NIF se retrouvent plus dans les provinces de l'Estuaire (10172 entreprises, soit 63,5%) ; dans l'Ogooué-Maritime (1991 entreprises, soit 12,4%) ; dans le Haut-Ogooué (1355 entreprises, soit 8,5%). Ensuite, suivent le Woleu-Ntem (674 entreprises, soit 4,2%), le Moyen-Ogooué (575 entreprises, soit 3,6%), la Ngounié (416 entreprises, soit 2,6%), l'Ogooué-Ivindo (302 entreprises, soit 1,9%), la Nyanga (265 entreprises, soit 1,7%) et l'Ogooué-Lolo (263 entreprises, soit 1,6%).
- Quant à l'enregistrement à la DGC, au CDE, à l'APIP et à l'ANPI, très peu d'entreprises recensées avec succès sont enregistrées auprès de ces entités de création dont : la DGC (2339 entreprise, soit 13,8%) ; au CDE (2997 entreprises, soit 17,6%) ; l'APIP (5870 entreprises, soit 34,5%) ; à l'ANPI (9156 entreprises, soit 53,8%).

- Très peu d'entreprises recensées avec succès sont affiliées à la CNSS (1894 entreprises, soit 11,1%) et à la CNAMGS (2152 entreprises, soit 12,7%).
- La nationalité des entreprises est saisie ici à travers la part des capitaux étrangers dans l'entreprise. Si la part des capitaux étrangers est égale à cent pour cent, l'entreprise est étrangère. Si elle est nulle, l'entreprise est nationale. Parmi les 66662 entreprises recensées avec succès, 64596 sont éligibles dont 25987 entreprises recensées sont à capitaux nationaux (40,2%) et 38274 entreprises sont à capitaux étrangers (59,3%), alors que 156 entreprises (0,2%) se distribuent la part des capitaux entre les nationaux et les étrangers. Les autres entreprises (0,3%) ne se sont pas prononcées.

3. ACTIVITÉ DES ENTREPRISES RE-CENSÉES

- En ce qui concerne l'année de démarrage de l'activité, elle est conforme à l'année de création qui couvre la période 1913-1999 (792 entreprises, soit 1,2%). Cependant, suite à la remontée de l'activité économique dans le pays à partir de 2000, de nombreuses entreprises ont vu le jour, à savoir 3676 entreprises (5,6%) sur la période 2000-2009 ; 24176 entreprises (36,5%) sur la période 2010-2019 et 35613 entreprises (53,8%) sur la période 2020-2022.
- L'analyse duale entre l'année de création et l'année de démarrage de l'activité fait ressortir que 65127 entreprises (97,7%) ont bien démarré leurs activités dans la même période de création, car se situant sur la diagonale principale. Seulement 936 entreprises recensées et créées à partir de 1980 qui ont dé-

marré leurs activités une ou deux années plus tard après la création.

- Quant à la nature du local de travail, 72,1% travaillent dans un local en dur (48063 entreprises); 10,4% dans un local en planches ou en bois ouvré (6943 entreprises); 8,5% dans un hangar (5657 entreprises); 3,9% dans un container (2569 entreprises); 2,2% dans un local en tôles (1438 entreprises); 1,7% dans un local en semi dur (1155 entreprises). Les autres (837 entreprises, soit 1,3%) exercent, soit dans un local en vitre/préfabriqué, soit dans un local en matériau de récupération ou en terre battue.
- Par rapport au mode de propriété, la plupart des entreprises recensées avec succès sont en location simple (82,7%). Seulement 13,7% sont propriétaires de leur local de travail. Cependant, 2,1% sont en location-bail et 1,3% sont en hébergement.
- De l'analyse par branche d'activité, il ressort que 64279 des 66662 entreprises recensées avec succès (96,4%) ont déclaré leur activité principale. Ainsi, les activités commerciales sont prépondérantes (25507 entreprises, soit 41,2%) ainsi que les activités d'hébergement et de restauration (16818 entreprises, soit 26,16%), les autres activités de services (7717 entreprises, soit 12,01%), des activités de fabrication (5769 entreprises, soit 8,97%), les activités d'éducation (951 entreprises, soit 1,48%), les activités financières et d'assurance (522 entreprises, soit 0,81%).
- Quant au type d'opérations effectuées, parmi les 36076 d'entreprises ayant répondu, seulement 2,3% font des importations (822 entreprises) et 0,6% font des exportations (202 entreprises).

- Pour la tenue de la comptabilité, parmi les 64561 entreprises ayant répondu, 11341 tiennent une comptabilité formelle (17,6%) dont 10663 pour une comptabilité interne et 678 pour une comptabilité externe; 40464 tiennent une comptabilité non formelle (62,7%) et 12756 n'ont aucun système de comptabilité (19,8%).
- Des 66662 entreprises recensées avec succès, 36141 ont répondu favorablement parmi lesquelles 15959 entreprises (44,2%) ont le NIF et tiennent une comptabilité, qu'elle soit formelle (8524 entreprises, soit 53,4%) ou non formelle (7435 entreprises, soit 46,6%). Par contre, 328 entreprises recensées avec succès et ayant le NIF n'ont aucun système de comptabilité (2,0%).
- Quant à la monnaie utilisée pour les affaires et la comptabilité, il se dégage que 35730 entreprises font leurs affaires et leur comptabilité en Franc CFA (98,9%) alors que très peu d'entreprises (0,2%) utilisent, soit le Dollar, l'Euro, le Yen ou la Livre sterling.
- En matière de production, le chiffre d'affaires déclaré en 2019 par les entreprises est sous-estimé. Parmi les 33433 entreprises éligibles, seulement 23904 entreprises (71,5%) ont déclaré leur chiffre d'affaires hors taxes en 2019 qui s'élève à 6259,437 milliards de FCFA. La distribution de ce chiffre d'affaires hors taxes de 2019 selon la taille des entreprises en termes du nombre de personnes employées en 2019 montre que 48,8% du chiffre d'affaires (3057,079 milliards FCFA) est dégagé par les micro-entreprises (moins de 10 employés); 12,3% du chiffre d'affaires (771,573 milliards FCFA) provient des petites entreprises (10-99 employés); seulement 8,1% du chiffre

d'affaires (506,866 milliards FCFA) est dégagé par les moyennes entreprises (100-199 employés et 30,4% du chiffre d'affaires (1902,355 milliards FCFA) est dégagé par les grandes entreprises (au moins 200 employés) ; 0,3% du chiffre d'affaires (19,905 milliard FCFA) est réalisé par les entreprises recensées n'ayant déclaré aucun employé en 2019. Cependant, les entreprises ayant omis de déclarer leurs employés ont fait un chiffre d'affaires de 1,659 milliard FCFA.

- Pour le chiffre d'affaires hors taxes de 2020, parmi les 36092 entreprises éligibles, seulement 32153 entreprises (89,1%) ont déclaré un montant de 4473,678 milliards FCFA. La distribution de ce chiffre d'affaires hors taxes selon le nombre d'employés au 31/12/2020 montre que 11,8% du chiffre d'affaires (565,873 milliards FCFA) est dégagé par les micro-entreprises (moins de 10 employés) ; 19,6% du chiffre d'affaires (876,211 milliards FCFA) provient des très petites et petites entreprises (10-99 employés) ; 12,0% du chiffre d'affaires (534,813 milliards FCFA) est dégagé par les moyennes entreprises (100-199 employés) et 37,6% du chiffre d'affaires (1683,4283 FCFA) est dégagé par les grandes entreprises (au moins 200 employés). Cependant, les entreprises n'ayant déclaré aucun employé en 2020 ont dégagé un chiffre d'affaires de 853,353 milliards de FCFA (19,1%).
- L'analyse des coûts de production fait ressortir que le montant total des achats de marchandises en 2019 s'élève à 955,081 milliards de FCFA dont 384,759 milliards FCFA (40,2%) dépensés par les 14178 micro-entreprises (1-9 employés) ; 199,793 milliards FCFA (20,9%) par les 323 très petites et petites entreprises (10-99 employés) ;

229,752 milliards FCFA (24,1%) par les 18 moyennes entreprises et 140,637 milliards FCFA (14,8%) par les 11 grandes entreprises ayant achetés des marchandises.

- Le montant des achats de consommations intermédiaires s'élève à 3305,095 milliards FCFA en 2019 dont 2734,368 milliards FCFA (82,7%) sont dépensés par les 23026 micro-entreprises (1-9 employés) ; 154,137 milliards FCFA (5,0%) dépensés par les 797 très petites et petites entreprises (10-99 employés) ; 108,895 milliards FCFA (3,3%) dépensés par les 41 moyennes entreprises (100-199 employés) et 307,663 milliards FCFA (9,3%) dépensés par les 37 grandes entreprises (200 employés et plus).
- Quant à l'analyse des difficultés connues par les entreprises recensées dans l'activité, elles sont graduelles et sont classées du plus grand au plus petit selon leurs déclarations. La contrainte la plus évidente qui a plus affectée leurs activités est l'impact de la Covid-19 selon les déclarations de 62,8% des entreprises. Suivent les problèmes de financement (40,9%) et le coût élevé du local (36,7%) qui constituent les trois principales contraintes liées à leurs activités. Toutefois, malgré ces trois problèmes prioritaires, les autres problèmes suivants sont non négligeables à savoir : l'insécurité (32,2%), la corruption (29,8%), les difficultés d'accès à l'eau (29,0%), la lourdeur dans les formalités administratives (27,2%), la concurrence déloyale (25,2%), la fiscalité (19,7%), les difficultés d'accès à l'électricité (19,6%), le problème de débouchés (17,3%), le coût élevé de transport (15,6%), l'infrastructure inappropriée (11,8%), le non-respect de la législation du travail (7,2%),

le coût élevé du personnel (4,2%), la qualification du personnel (2,7%).

4. EMPLOI ET SALAIRES DANS LES ENTREPRISES RECENSEES

- Il est constaté l'importance des micro-entreprises dans le tissu économique du Gabon car, en 2019, les entreprises de moins de 10 employés (31992 entreprises) couvrent 95,7% de l'ensemble des 33433 entreprises ayant déclaré leurs effectifs employés en 2019 parmi lesquelles 30704 entreprises (91,8%) ont moins de 5 employés.
- En 2019, au total, 33171 entreprises ont déclaré 107811 employés dont 42714 employés (39,6%) dans les 30704 entreprises de 1-4 personnes ; 8073 employés (7,5%) dans les 1288 entreprises de 5-9 personnes ; 12959 employés (12,0%) dans les 855 entreprises de 10-29 personnes : 11030 employés (10,2%) dans les 217 entreprises de 30-99 personnes ; 7948 employés (7,4%) dans les 57 entreprises de 100-999 personnes ; 17740 employés (16,5%) dans les 45 entreprises de 200-999 personnes ; 7347 employés (6,8%) dans les 5 entreprises de 1000 personnes et plus.
- En 2019, au total, 73302 employés rémunérés sont déclarés par 10712 entreprises dont : 20212 employés rémunérés (27,6%) pour les micro-entreprises de 1-9 personnes ; 21083 employés rémunérés (28,8%) pour les petites entreprises de 10-99 personnes ; 7567 employés rémunérés (10,3%) pour les moyennes entreprises de 100-199 personnes ; 24440 employés rémunérés (33,3%) pour les 48 grandes entreprises de 200 personnes et plus.
- Au 31 décembre 2019, au total, 28375 entreprises ont déclaré 100391 employés dont : 44296 employés (44,1%) pour les 27270 micro-entreprises de 1-9 personnes ; 22300 employés (22,2%) pour les 1001 petites entreprises de 10-99 personnes ; 7205 employés (7,2%) pour les 53 moyennes entreprises ; 26590 employés (26,5%) pour les 51 grandes entreprises de 200 personnes et plus.
- Au 31 décembre 2020, au total, 35151 entreprises ont déclaré 107637 employés dont : 53451 employés (49,7%) pour les 33983 micro-entreprises de 1-9 personnes ; 23154 employés (21,5%) pour les 1061 petites entreprises de 10-99 personnes ; 7846 employés (7,3%) pour les 58 moyennes entreprises ; 23186 employés (21,5%) pour les 49 grandes entreprises de 200 personnes et plus.
- Dans l'ensemble, en 2019, un montant total de 394,368 milliards de FCFA a été payé au titre des salaires par 7139 entreprises. La distribution de cette masse salariale versée est répartie de la manière suivante : 88,571 milliards FCFA (9,2%) sont payés par les 6347 micro-entreprises (1-9 employés) ; 67,220 milliards FCFA (7,0%) payés par les 651 très petites et petites entreprises (10 à 99 employés) ; 34,537 milliards FCFA (3,6%) payés par les 40 entreprises moyennes (100-199 employés) ; 199,864 milliards FCFA (21,0%) payés par les 39 grandes entreprises (200 employés et plus) ; 4,226 milliards FCFA (0,4%) payés par les 62 entreprises n'ayant pas déclaré leurs employés de 2019.
- En matière de métier, les besoins exprimés par les entreprises sont graduels et varient selon le type d'activité exercé dans la branche. Seulement 786 entreprises ont pu exprimer les besoins en métier. Le commerce est le secteur le plus attrayant : 16,8% des

entreprises expriment le besoin de disposer de plus de commerçants pour la réalisation de leurs activités ; 8,1% ont besoin de coiffeurs ; 4,3% ont besoin de comptables ; 4,2% ont besoin de cuisiniers ; 3,8% ont besoin de mécaniciens ; 3,1% ont besoin des informaticiens, etc.

5. PROFIL DES DIRIGEANTS ET DES PROPRIETAIRES DES ENTREPRISES RECENSEES

- Les statistiques suivantes font ressortir que l'âge des dirigeants des entreprises recensées avec succès varie de 15 ans à 99 ans, soit un âge moyen de 43 ans traduisant ainsi une population encore jeune qui se distribue selon la loi normale entre 15 ans et 74 ans. La plupart des dirigeants de 14992 entreprises sont âgés de 35-44 ans (35,5%) correspondant à la tranche d'âge modale. Ainsi, 23,6% des dirigeants de 9959 entreprises sont des jeunes âgés de 15-34 ans ; 49,7% des dirigeants de 20991 entreprises sont des adultes de 35-49 ans ; 18,5% des dirigeants de 7812 entreprises sont en âge de la retraite (50-59 ans) ; 7,6% des dirigeants de 3227 entreprises sont des personnes âgées (60 ans et plus).
- Les entreprises recensées avec succès sont dirigées davantage par les hommes (68,1%) que par les femmes (31,9%), tous groupes d'âges confondus, sauf pour les 15-19 ans où les femmes dirigeantes (52,8%) sont plus nombreuses que les hommes dirigeants (47,2%). Ainsi, la structure par âge et par sexe suit l'allure de la tendance générale qui présente une population dirigeante jeune dans les entreprises recensées. L'analyse du genre confirme la forte représentativité des hommes dirigeants et montre que 64,7% des entreprises sont dirigées par les jeunes hommes contre 35,3% par les jeunes femmes de 15-34 ans avec une atrophie aux âges élevés (70 ans et plus) où la supériorité des hommes reste encore plus écrasante (71,4% d'hommes contre 28,6% de femmes).
- La pyramide des âges des dirigeants des entreprises recensées a l'allure d'une dame-jeanne présentant une incursion plus forte chez les hommes âgés de 39-54 ans et avec une base rétrécie pour les dirigeants de 15-19 ans. La pyramide s'élargit à partir de 20-24 ans avant de se rétrécir à partir de 70 ans. Cependant, la responsabilité d'être dirigeant d'entreprise commence dans la tranche d'âges 20-24 et augmente avec l'âge. L'allure de la pyramide des âges des dirigeants montre qu'il y a peu de jeunes de 15-19 ans qui dirigent les entreprises recensées, qu'il s'agisse des hommes (0,3%) ou des femmes (0,6%). Elle atteint l'apogée à 35-39 ans chez les femmes et 40-44 ans chez les hommes et décroît avec un effectif élevé de dirigeants jusqu'à 65-69 ans, pour signifier qu'au-delà de l'âge de 69 ans, la chance d'être dirigeant d'entreprise est relativement réduite à cause du vieillissement.
- 64,0% des entreprises recensées sont dirigées par des expatriés (27035 entreprises) contre 35,4% par les Gabonais (14970 entreprises).
- Par nationalité, parmi les 27028 dirigeants expatriés ayant répondu, les dirigeants ressortissants de l'Afrique de l'Ouest sont prédominants (22101 dirigeants, soit 81,8%) et sont suivis par ceux de l'Afrique Centrale hors Gabon (4063 dirigeants, soit 15,0%), par ceux ressortant hors de l'Afrique (737 dirigeants, soit 2,7%) et par ceux du reste

de l'Afrique (127 dirigeants, soit 0,5%).

- Quant à la répartition des 27028 dirigeants expatriés qui ont répondu, la majorité provient respectivement du Mali (21,4%), du Sénégal (14,1%), du Cameroun (12,0%), du Bénin (11,7%), du Nigéria (10,8%), du Burkina-Faso (7,2%), du Togo (5,0%), de la Guinée (4,1%), du Niger (3,5%), de la côte d'Ivoire (1,6%), du Tchad (1,5%) et de la Mauritanie (1,4%). Sont également représentatives les nationalités suivantes, à savoir les dirigeants ressortissants du Liban (0,9%), de la France (0,8%), de la République démocratique du Congo (0,8%), du Ghana (0,7%), de la République du Congo (0,5%), de la Chine (0,5%).

6. SITUATION DES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF AU RECENSEMENT

- Il a été dénombré 2138 institutions privées sans but lucratif dont 1816 sont en milieu urbain (84,9%) et 108 en milieu rural (5,1%) et 214 ISBL (10,0%) dont le milieu de résidence n'a pas été déclaré.
- Parmi les 2138 institutions sans but lucratif dénombrées, 1791 sont ouvertes (83,8%), 133 sont fermées provisoirement (6,2%) et 214 ISBL (10,0%) dont la situation d'ouverture n'a pas été déterminée.
- 1924 institutions sans but lucratif ont été recensées avec succès. La plupart de ces ISBL sont installées dans les provinces de l'Estuaire (54,6%), de l'Ogooué-Maritime (11,1%) et du Haut-Ogooué (7,3%). Suivent ensuite le Woleu-Ntem (5,1%), la Ngounié (5,1%), l'Ogooué-Lolo (4,5%), le Moyen-Ogooué (4,3%) et l'Ogooué-Ivindo (4,2%).
- L'analyse différentielle par milieu de

résidence fait ressortir que 1816 institutions sans but lucratif exercent dans le milieu urbain (94,4%) contre 108 ISBL en milieu rural (5,6%).

- Les 1924 ISBL recensées avec succès sont réparties en 765 ISBL à établissement unique (39,8%), en 161 sièges (8,4%) et en 998 établissements secondaires (51,9%).
- Très peu d'ISBL sont créées sur la période 1844-1999 (106 ISBL, soit 10,3%) alors que le nombre des ISBL créées va croissant à partir du deuxième millénaire avec 92 ISBL (9,0%) sur la période 2000-2009 ; 255 ISBL sur la période 2010-2019 (24,8%) et 204 ISBL (19,9%) sur la période 2020-2022.
- Dans l'ensemble, 1924 ISBL ont été recensées avec succès parmi lesquelles 1027 sont éligibles dont les 657 ISBL qui ont déclaré leur année de création (64,0%) et les 370 ISBL qui ne l'ont pas fait (36,0%). Cependant, 897 ISBL ne sont pas concernées car ce sont des établissements secondaires dépendant de leurs sièges en termes de tenue de la comptabilité. Parmi les 1027 ISBL éligibles, 495 ISBL sont à établissement unique (48,2%) ; 100 ISBL sont des sièges (9,7%) et 432 ISBL sont des établissements indépendants (42,1%). En effet, sur la période 2010-2019, il a été créé 255 ISBL parmi lesquelles 112 ISBL sont à établissement unique (43,9%), 20 ISBL sont des sièges (7,8%) et 123 ISBL sont des établissements secondaires (48,2%).
- La plupart des ISBL (883, soit 86,0%) sont créées à partir des capitaux propres ou création pure. Seulement 0,8% sont acquises soit par héritage ou par don et 0,5% sont nées soit d'une fusion-réunion, soit d'une fusion-absorption.

tion, d'une scission ou d'un achat de fonds de commerce.

- Dans l'ensemble des 1924 ISBL recensées avec succès, la plupart d'entre elles œuvrent pour les cultes et les organisations religieuses (699, soit 68,8%) ; 109 ISBL pour la santé moderne ou traditionnelle (10,7%) ; 46 ISBL pour les services caritatifs justifiant par des dons bénévoles ou des œuvres de charité (4,5%) ; 47 ISBL pour l'éducation formelle, religieuse ou toute autre formation (4,6%) ; 21 ISBL pour le développement communautaire (2,1%) ; 18 ISBL pour les services sociaux (1,8%) ; 16 ISBL pour l'entraide (1,6%) ; 14 ISBL pour le développement économique (1,4%) ; 13 ISBL pour la défenses des droits des travailleurs et des professionnels (1,3%) ; 7 ISBL pour la défenses des droits de l'homme (0,7%) ; 7 ISBL pour la protection de l'environnement (0,7%) ; 5 ISBL pour les organisations politiques (0,5%) et 3 ISBL pour la culture et les loisirs (0,3%). Ainsi, il importe de souligner que l'objet de l'ISBL est fortement corrélé avec sa nature ou au type d'ISBL identifiée et recensée et la forte représentativité des ISBL à vocation religieuse et de santé en fait foi.
- Parmi ces 1027 ISBL éligibles, 912 ISBL ont déclaré leur nationalité (88,7%) et 115 ne se sont pas prononcées (11,2%). Ainsi, il se dégage que 681 ISBL sont nationales (66,3%) et 231 ISBL sont internationales (24,5%).
- Les paroisses, les synagogues, les mosquées et les sanctuaires qui sont des organisations religieuses sont à 68,0% nationales (448 ISBL) et à 70,2% internationales (177 ISBL).
- Dans l'ensemble, 45,7% des ISBL sont soutenus par des partenaires gabonais ; 7,4% des ISBL par des partenaires de la CEMAC et 10,2% des ISBL par des partenaires extérieurs à la CEMAC. Par nationalité, il ressort que la plupart des ISBL nationales ont plus de partenaires gabonais (68,2%), de partenaires de la CEMAC (35,5%) et des partenaires extérieurs à la CEMAC (46,7%). Par contre, très peu d'ISBL internationales ont des partenaires gabonais (29,6%).
- En effet, très peu d'ISBL (100 ISBL, soit 9,7%) ont démarré leur activité avant le deuxième millénaire, c'est-à-dire dans la période 1844-1999 ; 347 ISBL (33,8%) sur la période 2000-2019 ; 210 ISBL (20,4%) sur la période 2020-2022.
- Les principaux bénéficiaires des services des ISBL sont leurs membres (30,1%), le collectif de personnes (27,1%), les autres personnes (28,8%) et les sociétés (12,1%).
- Pour la déclaration des ressources, 871 ISBL sont éligibles dont 425 ISBL ayant répondu favorablement et 446 ISBL qui se sont abstenues. Ainsi, le montant total de ressources déclaré par les 396 ISBL s'élève à 508340,686 millions FCFA.
- Pour la déclaration des dons reçus, 868 ISBL sont éligibles dont 326 ISBL ayant répondu favorablement et 542 ISBL qui se sont abstenues. Ainsi, le montant total des dons reçus qui a été déclaré par les 290 ISBL s'élève à 508790,136 millions FCFA.
- Pour la déclaration des dépenses engagées, 868 ISBL sont éligibles dont 538 ISBL ayant répondu favorablement et 330 ISBL qui se sont abstenues. Ainsi, le montant total des dépenses engagées qui a été déclaré par les 499 ISBL s'élève à 407942,053 millions FCFA.

- Selon les déclarations des responsables des ISBL, les principales difficultés rencontrées dans leur activité sont liées à l'existence de la Covid-19 (52,3%), au manque de financement (40,9%) et à l'accès à l'électricité (40,7%). À celles-là s'ajoutent les difficultés d'accès à l'eau (37,3%), le problème de sécurité (19,9%), la concurrence déloyale (18,8%), le coût élevé de location du local (15,0%), le problème de formalités administratives (14,6%) et l'infrastructure inappropriée (10,2%).
- Dans l'ensemble, 895 ISBL ont pu déclarer l'âge de leur dirigeant qui varie de 16 ans à 87 ans. Cependant, 116 ISBL ne l'ont pas fait et 913 ISBL ne sont pas concernées. On observe une forte concentration des dirigeants âgés de 40-64 ans (653, soit 73,0%) avec un âge moyen de 50,77 ans traduisant un vieillissement des dirigeants des ISBL.





CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Recensement Général des Entreprises et des institutions sans but lucratif est arrivé à son terme par la production du présent rapport final. Il a couvert toutes les provinces, tous les départements et toutes les villes du Gabon (avec arrondissement ou sans arrondissement).

Au regard des délais assez réduits pour la couverture totale du pays (tout milieu de résidence confondu), en dehors de toutes les villes qui ont été couvertes totalement, le RGE a été étendu aux unités de grande importance économique se trouvant en milieu rural (dans les districts et dans les cantons n'appartenant pas aux districts). C'est pour cette raison que le taux de couverture est très faible dans le milieu rural comme on peut le constater, par exemple, dans la province de l'Estuaire.

Par ailleurs, il n'est pas étonnant qu'il y ait autant d'omissions de déclaration de réponses sur des questions liées au chiffre d'affaires et aux coûts pour les entreprises mais aussi aux ressources, dons et dépenses pour les ISBL, pour les raisons suivantes : (i) la compression du budget du RGE (pour la prise en compte

des autres projets du PDS), (ii) l'utilisation de la base cartographique du RGPL de 2013 non-adaptée à ce genre d'opération, et surtout (iii) la dissimulation des informations de la part des dirigeants d'entreprises et des responsables des ISBL, (iv) leur indisponibilité et (v) leur absence pour des voyages et (vi) le refus de certains d'entre eux.

Toutefois, certains opérateurs ont su faire montre de beaucoup de sagesse et de responsabilité pour répondre aux obligations de déclaration statistique contrairement à certains autres qui ont fermé leurs portes aux agents recenseurs. Cette bonne coopération a permis d'avoir un taux global de couverture de 84,3% qui est acceptable, mais le niveau de déclaration de certaines variables-clés telles que l'emploi, le chiffre d'affaires, les coûts de marchandises et des consommations intermédiaires qui permettent d'évaluer le produit intérieur brut (PIB) est sous-estimé malgré les imputations faites en relançant les grandes entreprises par des appels téléphoniques et en recourant aux documents comptables (déclarations statistiques et fiscales, rapports d'activités).

C'est ce travail d'imputation qui a permis de corriger le gap observé sur ces variables-clés au moment de l'apurement des données et qui a conduit à relever la bonne couver-

ture interne de ces questions. En somme, le Recensement Général des Entreprises est guidé par trois principaux critères de contrôle, à savoir : (i) la situation d'ouverture de l'établissement pour identifier les établissements encore en vie et en activité ; (ii) la nature de l'établissement pour distinguer les établissements uniques, les sièges des entreprises à établissements multiples et les établissements secondaires qui peuvent dépendre ou non du siège au niveau de la tenue de la comptabilité ; (iii) le type d'entité qui peut être une entreprise ou une institution sans but lucratif selon le type de questions posées à l'un ou l'autre type. Tout établissement qui respecte ces trois critères à la fois est éligible au recensement. C'est pour cette raison que les différents filtres ont conduit à un effectif global de 68586 établissements dont 66662 entreprises et 1924 institutions sans but lucratif.

Cependant, il importe de souligner que tous les établissements dont les résultats sont analysés et présentés dans ce rapport ont fait l'objet de prise de coordonnées géo-référencées et ont déclaré leur activité principale.

En effet, la définition du secteur informel est conforme aux standards internationaux et son niveau actuel en 2019 (62,9%) a été bien évalué au regard du tissu économique du Ga-

bon comparativement aux autres pays de l'Afrique Subsaharienne ayant réalisé le même recensement tels que le Cameroun, le Sénégal, etc.

En guise de recommandation, il faut noter que la progression du secteur informel dans les provinces (hors Estuaire) mériterait une attention particulière et nécessiterait une formalisation de ces établissements auprès du Guichet Unique qui est l'ANPI en les contactant à partir de leurs coordonnées relevées au présent recensement.

Enfin, la résistance des dirigeants d'entreprises et des institutions sans but lucratif observée au cours de ce recensement général des entreprises mériterait, pour le gouvernement gabonais, de prendre certaines dispositions légales car les agents de terrain étaient très impuissants pour les contraindre à répondre malgré les recours faits auprès des autorités administratives et locales dans les provinces. Cela devra interpeler les décideurs politiques pour la bonne marche et la bonne réussite des opérations de collecte à venir qui seront réalisées auprès des mêmes opérateurs économiques, quand bien même les données sur la production des entreprises en termes de chiffre d'affaires sont capitales pour les besoins de planification du développement économique nationale.

Le Recensement Général des Entreprises qui vient d'être réalisé au Gabon a été confronté à deux types de problèmes : (i) Absence d'un répertoire fiable des entreprises opérant au niveau national qui aurait pu permettre de faire un rapprochement entre le nombre d'entreprises contenues dans ledit répertoire et le nombre d'entreprises identifiées au RGE ; (ii) Limites liées à la base cartographique du RGPL de 2013 utilisée pour le RGE car elle n'est pas adaptée pour un recensement général des entreprises. C'est une cartographie des ménages et il fallait une cartographie spéciale pour circonscrire les zones de concentration de l'activité économique au niveau national.



DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE
B.P.: 2119 Libreville, Gabon
Telephone(s): (+241) 01 72 13 69 • 01 76 06 71 • 01 76 14 12
E-mail: info@instatgabon.ga • statcomext.ct@gmail.com
Site Web: www.statgabon.ga

